Le Projet d'Etablissement

Institut Notre-Dame de Loverval

Enseignement ordinaire de plein exercice secondaire de transition

A.S.B.L. Institut Notre-Dame de Loverval
Route de Philippeville 35
6280 LOVERVAL
Tel. : 071/29.75.70
Fax. : 071/47.26.16
Adresse e-mail : secretariat.direction@indloverval.be
Site de l'école : www.indloverval.be

Matricule : 241 52 151 001 79

Permettez-nous de nous présenter :

- Cindy Peeters, chef d'établissement, est agrégée en sciences.
- Vincent Dinjar, directeur adjoint, est agrégé en sciences humaines.

Voici les lignes directrices de notre action :

Sur le plan pédagogique, il est indispensable, au travers des différentes réformes apportées à notre enseignement ces dernières années, de réaliser la synthèse entre traditions et innovations. Au sortir de leur cursus scolaire, nous ambitionnons des jeunes instruits bien sûr, mais aussi capables de s'adapter à de nouvelles exigences et de s'ouvrir à d'autres milieux.

Sur le plan éducatif, nous continuons à prôner une discipline basée sur le respect de l'autre, claire, ferme, néanmoins bienveillante. En toute circonstance, nos jeunes apprennent à négocier plutôt qu'à se confronter, tant aujourd'hui avec leurs camarades, leurs professeurs ou … vous-mêmes, que demain dans leur milieu familial et professionnel. La tâche est ambitieuse, certes. Elle est impossible, chers parents, sans votre collaboration et votre exemple.

Bénéficiant à l'IND Loverval d'un cadre de verdure exceptionnel, nos jeunes apprennent également le respect de la nature, n'oubliant jamais que la Terre ne nous appartient pas, mais qu'elle nous est prêtée par les générations futures. Nous voulons donc lutter contre les attitudes désinvoltes et égoïstes telles que l'abandon de déchets, la dégradation du bien commun…

Respect d'autrui, respect de l'environnement, mais aussi respect de soi : l'éducation à la santé est un défi que notre société doit relever d'urgence. Sédentarité et assuétudes menacent l'équilibre et la santé de nos futurs adultes. Il est donc vital de les aider à se structurer solidement, de leur inculquer le goût de l'exercice physique et les habitudes d'une alimentation saine, au travers d'activités organisées par le corps professoral, avec l'appui de l'Équipe d'Animation Sens et Foi.

La Congrégation des Sœurs de la Charité qui a fondé notre institution a fêté son bicentenaire. A cette occasion, nous nous rappelons que celle-ci a été fondée pour se mettre au service des plus démunis de la société. Comment, dans un institut d'enseignement général, pouvons-nous nous inscrire dans cette mission ? A côté d'une attention particulière à nos élèves en difficulté, il nous appartient d'instiller chez nos jeunes dont certains d'entre eux seront les cadres de demain, le sens du service aux autres et de l'attention aux plus faibles, dans le respect des valeurs chrétiennes.

En résumé, école d'enseignement général, notre Institut a l'ambition d'assurer à tous les élèves une formation intellectuelle de valeur permettant de poursuivre des études supérieures et de former des jeunes, épanouis, respectueux d'autrui, responsables de leurs actes et capables de s'intégrer dans la société civile.

V. Dinjar
Directeur adjoint

C. Peeters
Chef d'établissement

De l'éducation…

A. Apprentissage à la citoyenneté

L'école doit préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire,…

Cette éducation à la citoyenneté doit d'abord être vécue au quotidien, ensuite se traduire dans des réalisations concrètes et dans une formation à la vie démocratique de notre société.

Les moyens

- Dans le cadre des cours, encourager les élèves à s'interroger sur le fonctionnement de notre société et à réfléchir à des alternatives.
- Dans le cadre d'activités extrascolaires, encourager les initiatives, les prises de décision dans le cadre d'une négociation envisageant le souhaitable et le possible.
- Favoriser la rencontre entre les élèves et les responsables de notre société : acteurs politiques, économiques, religieux ou du monde judiciaire.
- Sensibilisation à la non-violence; pour prévenir les comportements violents qu'ils soient verbaux ou physiques, l'Institut bénéficie d'une équipe d'éducateurs bienveillants et attentifs.
- La journée "Ruban Vert", initiée par l'Equipe d'Animation Sens et Foi est une concrétisation de cette volonté d'éducation à la non violence. Elle se déroule au premier trimestre.

B. Ouverture de l'école au monde

L'Institut ne se veut pas qu'un lieu d'instruction : il tient à s'inscrire pleinement dans le contexte social, culturel et économique du monde environnant.
En facilitant la découverte de sites, expositions ou manifestations de tous ordres, l'Institut veut ouvrir ses étudiants au monde qui les entoure.

Nos actions

- Politique d'encouragement à participer aux activités extérieures, en soutien aux programmes des cours : conférences, théâtre, cinéma…
- Initiation aux "TIC"(Techniques d'information et de communication) pour tous les élèves de 1ère année.
- Information et participation active à au moins une campagne humanitaire.
- Au premier degré, un an sur deux, les élèves participent à deux journées de sensibilisation aux handicaps et à la différence.

- En quatrième année, certaines années, une journée de réflexion est prévue extramuros.
- En cinquième année, certaines années, une retraite sociale est destinée à sensibiliser les élèves à des réalités qu'ils connaissent peu. Parmi des lieux sélectionnés par l'Equipe d'Animation Sens et Foi, les élèves choisissent un milieu dans lequel ils évolueront durant une journée.
- Durant la période de Carême, l'opération « Bol de riz » vise à faire prendre conscience à tous que, sur terre, d'autres n'ont pas la même chance. Les bénéfices de cette initiative sont versés intégralement à une œuvre.

C. Santé

1) Projet « nutrition »

L'éducation à une bonne hygiène alimentaire est prévue dans les cours de sciences de 1ère et 3ème années. A l'Institut, celle-ci est renforcée :

- par la vente de sandwiches cuits en interne et servis avec des crudités ainsi que des potages préparés sur place, des assiettes de crudités avec ou sans charcuterie et occasionnellement certains plats chauds.
- par la mise à disposition de chacun de fontaines d'eau disponibles dans différents lieux de l'établissement.
- par l'organisation d'un petit-déjeuner sain pour les élèves de première année et leurs parrains, préalablement préparé dans le cadre du cours de sciences.

2) Projet « Préventions assuétudes »

L'Institut propose de s'inscrire dans un vaste projet de prévention, d'actions concrètes, de mesures d'accompagnement voire de répression en rapport avec le phénomène des assuétudes. Des dispositifs de prévention sont mis en place :

- Vigilance des éducateurs et professeurs pour détecter des changements de comportements chez les étudiants.
- Exposés "Prévention aux assuétudes". A terme, un élève sera sensibilisé à plusieurs reprises au cours de sa scolarité (cours de sciences, religion, …).
- Occasionnellement, l'Institut fait appel à la police pour opérer des contrôles en classe sur la détention de produits illicites. L'objectif, préventif avant tout, est de rappeler la loi aux élèves.

3) Projet pour l' « épanouissement personnel »

En troisième année, à l'initiative de l'Equipe d'Animation Sens et Foi, est organisée une journée axée sur le bien-être physique, mental et spirituel appelée « Cœur-corps-esprit ».

4) Sécurité aux abords de l'Institut

Sur la chaussée de Philippeville, les arrêts de bus sont sécurisés, les zones de stationnement sont bien signalées et à l'arrivée, comme au retour, monsieur Eloy, bénévole, assure la sécurité des élèves qui traversent la voirie.
Place Brasseur, des aménagements permettent une meilleure fluidité du trafic.

Du Plan d'Actions Collectives…

Le Plan d'Actions Collectives reprend l'ensemble des moyens que l'Institut met en place pour optimiser son enseignement et venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage malgré un travail indéniable et régulier.

A. Faciliter les transitions

Permettre une transition harmonieuse entre la 6ème primaire et la 1ère année du premier degré, développer des stratégies pour orienter efficacement pendant le cursus ou à la fin du cursus à l'Institut sont des priorités.

Nos actions

- Deux demi-journées d'accueil des 6èmes primaires de l'école Notre-Dame d'Espérance et des Fiestaux.
- Journée d'accueil des élèves en 1ère avec la participation de parrains rhétoriciens.
- Journée sportive le 2ème jour de l'année pour favoriser la cohésion des groupes-classes.
- En partenariat avec le PMS, animations en classe ou rencontres individuelles pour proposer une orientation correspondant aux compétences et aux goûts de chacun.
- Pour les élèves de 6ème, en partenariat avec les parents, participation à un stage de deux jours chez un professionnel.

B. Faciliter la communication

Dans le monde de l'école, une communication efficace, rapide et appropriée entre les différentes composantes de la communauté éducative est essentielle et un atout que l'Institut veut privilégier.

Les moyens

- Les parents de 1ère année rencontrent vers la fin du mois de septembre le titulaire pour une soirée d'informations.
- Après le 1er bulletin, pour les parents des élèves de tous les niveaux, une rencontre sur "rendez-vous" avec l'ensemble des professeurs est organisée.
- En décembre et en juin, les bulletins sont remis aux parents.
- En dehors de ces moments, il est toujours possible d'obtenir un rendez-vous avec un professeur, avec un éducateur ou encore la direction via le journal de classe ou en téléphonant à l'Institut.
- Après les conseils de classe du mois de mars, les titulaires du premier degré convoquent les parents pour éventuellement établir, avec leur concours, un plan individualisé d'apprentissage si un échec global se profile.

- L'équipe d'éducateurs, bienveillante et présente sur le terrain, reste disponible pour écouter, conseiller et intervenir à la demande des élèves, des parents ou d'initiative si elle observe des changements de comportement ou des signes de décrochage scolaire. De même, elle est à la source de l'application des procédures (voir ROI) pour lutter, en collaboration avec les titulaires et la Direction, contre l'absentéisme.
- Des agents du Centre Psycho-Médico-Social peuvent également apporter leur aide aux élèves qui le souhaitent sauf si un refus clair a été signifié par les parents. Ces agents (psychologue ou assistant social), par un dialogue occasionnel ou des rendez-vous programmés, peuvent contribuer à améliorer des situations chaotiques ou intervenir dans des processus d'orientation scolaire ou de décrochage scolaire.
- Le site "Internet" de l'école (www.indloverval.be), mis à jour régulièrement, présente l'école, son enseignement, ses structures et ses activités.
- La plateforme de l'école permet une diffusion individualisée et sécurisée des résultats et bulletins de chaque élève, ainsi que des circulaires internes le concernant. Elle est consultable par ses responsables légaux qui ont répondu valablement à la demande d'accès.

C. Faciliter la récupération des lacunes

- A l'intérieur des cours, les professeurs accordent du temps pour répondre aux questions posées par les élèves qui ont revu leurs matières ; c'est le premier temps de remédiation dont doit pouvoir bénéficier l'élève.
- Au premier degré, en dehors de la grille hebdomadaire des cours, des remédiations sont mises en place en français, mathématique et langues modernes sous forme d'études dirigées. Les élèves y sont envoyés par le conseil de classe suite aux difficultés qu'ils rencontrent. Chaque élève est inscrit pour toute la période. Cela permet une récupération plus approfondie. Le succès de cette récupération repose sur la motivation de l'élève et sur son souci de progresser. Cependant, comme un élève peut faire une demande pour participer aux études dirigées, il peut s'en voir exclu s'il ne fait pas preuve d'une attitude positive par rapport au travail en classe.
- Une logopède est présente à l'Institut, trois demi-jours par semaine. Peuvent bénéficier de ses services les élèves qui ne participent pas à des séances de logopédie extramuros et qui présentent des difficultés d'apprentissage gérables par l'école (dyscalculie, dyslexie, dysorthographie, troubles de l'attention…) ou un déficit par rapport à leur méthode de travail, de mémorisation.
- A la fin de la 1ère année du premier degré, sur base d'un rapport de compétences, les élèves sont orientés vers une 2ème commune ; toutefois le conseil de classe peut établir un PIA (voir Règlement des Etudes) pour permettre à ceux qui ont des lacunes dans l'une ou l'autre discipline de les récupérer au mieux et établira systématiquement un P.I.A. pour les élèves déclarés porteurs de troubles de l'apprentissage.

Le présent document ainsi que le Règlement des études, le Projet pédagogique et le ROI sont téléchargeables sur le site internet de l'école : www.indloverval.be